

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU PROLONGEMENT DU RER E À L'OUEST

Le STIF, Autorité organisatrice des transports en Île-de-France, Réseau Ferré de France et SNCF, co-maîtres d'ouvrage du projet, se félicitent de cette nouvelle étape déterminante pour la poursuite d'un projet de transport majeur qui est une priorité pour développer et améliorer les transports en commun en Île-de-France.

La déclaration d'utilité publique du prolongement RER E à l'ouest de Haussmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, a été signée le 31 janvier 2013 par les préfets des Hauts-de-Seine, de Paris, du Val d'Oise et des Yvelines.

Inscrit au contrat de projets Etat-Région 2007-2013, au projet de schéma directeur de la Région Île-de-France et au plan de mobilisation des transports, le projet a pour objectif d'accompagner le développement des bassins d'emplois de l'ouest francilien situés en bordure de Seine (Mantes, Poissy et Les Mureaux) et de mieux relier les bassins d'emplois existants (Paris, La Défense). Le RER E prolongé constituera une alternative attractive au RER A et participera à sa désaturation ainsi qu'à celle des RER B et D entre Gare du Nord et Châtelet les Halles. Il permettra également d'améliorer et de développer l'offre de transports en commun entre l'est et l'ouest de la Région.

L'enquête publique sur le projet s'est tenue entre le 16 janvier et le 18 février 2012, un an après le débat public. Dans son rapport et ses conclusions, la commission d'enquête a indiqué que « *ce projet répond incontestablement à un besoin avéré depuis plusieurs années* ».

Les études d'avant-projet sont en cours. Elles portent sur la réalisation du projet dans son intégralité et l'optimisation de son coût. Cet avant-projet sera soumis aux Conseils d'Administration du STIF et de RFF à l'automne 2013. Le début des travaux est prévu en 2014 pour une mise en service à l'horizon 2020.

■ Le prolongement du RER E à l'ouest

Le projet consiste à réaménager les 47 km de lignes existantes entre Mantes-la-Jolie et La Défense et de creuser un tunnel de 8 km entre La Défense et Saint-Lazare, terminus actuel du RER E. Trois nouvelles gares seront créées (La Défense, Nanterre et Porte Maillot) et neuf adaptées et rénovées : Poissy, Villennes-sur-Seine, Vernouillet-Verneuil, Les Clairières de Verneuil, Les Mureaux, Aubergenville-Elisabethville, Epone Mézières, Mantes Station et le terminus Mantes-la-Jolie.

Les bénéfices pour les voyageurs :

- **réduction du temps de parcours** entre La Défense et Seine Aval (secteur de Mantes La Jolie à Poissy) de 4 minutes (entre les Mureaux et Mantes La Jolie) à 17 minutes (entre Mantes La Jolie et La Défense). Les trains semi-directs relieront Mantes-la-Jolie à La Défense en 35 minutes. Mantes la Jolie et Poissy seront reliés en 31 minutes.
- **amélioration de la régularité** des trains de l'ouest francilien.
- **accès direct à La Défense** pour les actuels voyageurs du RER E
- **diminution de la fréquentation** de l'ordre de 10 à 15 % pour le RER A entre La Défense et Auber et les RER B et D entre Gare du Nord et Châtelet.

- **correspondances du prolongement avec des lignes existantes ou en projet** : les RER A et C, la ligne 1 du métro, la ligne de tramway T2, les lignes de train J, L, N et U et les futures lignes Orange, Rouge et Verte du Grand Paris Express.

■ Une équipe-projet RFF / SNCF pour piloter dans la durée un projet complexe

La réussite du prolongement du RER E à l'ouest exige une articulation quotidienne entre un projet d'infrastructure, un projet d'exploitation et la commande d'un matériel roulant. C'est de la cohérence entre ces trois volets que découlera la performance du service de transport. Chacun d'eux a ses propres complexités. Pour l'infrastructure, il s'agit de construire un tunnel sous Paris, de réaliser des gares nouvelles souterraines, d'assurer les travaux d'aménagement sur une ligne existante en perturbant au minimum la vie des usagers et des riverains. Le projet d'exploitation, pour sa part, doit articuler développement d'un système de contrôle-commande des trains, organisation du plan de transport et respect du schéma de desserte. C'est pour se donner tous les atouts de la réussite que RFF et la SNCF ont constitué une équipe-projet dédiée de 25 personnes

LE TRACÉ DU PROJET DE HAUSSMANN-SAINT-LAZARE À MANTES-LA-JOLIE



A l'horizon 2020, date prévisionnelle de mise en service du projet, le trafic du RER E (branches Est et Ouest) est estimé à 89 000 voyages à l'heure de pointe du matin, soit 620 000 voyages par jour.

CONTACTS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ RFF
Meven BOUVET
01 55 07 79 06
meven.bouvet@eole-next.fr ■ STIF
Sébastien MABILLE
01 47 53 28 42
sebastien.mabille@stif.info | <ul style="list-style-type: none"> ■ SNCF
Antoine DEBIEVRE
01 53 25 33 66
antoine.debievre@sncf.fr |
|--|---|